

N° 1

LAITRE INFOS

Bulletin municipal de Laitre-sous-Amance



Deuxième semestre 2020



En mai dernier, le déconfinement a été l'occasion de procéder au renouvellement de votre équipe municipale, suite aux élections de mars.

Nous vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder

et je suis honoré de celle que les nouveaux élus m'ont témoigné en m'élisant maire pour ces 6 prochaines années.

Malgré toutes les difficultés que génère l'actuelle pandémie, mon plus profond et sincère désir est de réaliser au mieux les objectifs que nous nous sommes collectivement fixés pour le « bien-vivre » à Laitre.

Nous tenterons de mettre à votre service notre énergie, notre volonté et nos compétences pour que la qualité de vie se développe encore dans notre si beau village.

Désirant passer rapidement des paroles aux actes, plusieurs projets ont d'ores-et-déjà vu le jour. Parmi ceux-ci, la création de ce bulletin municipal qui vient compléter les autres outils de communication mis en place après l'été (site, Panneau Pocket, Facebook).

Nous espérons que le format et le contenu de ce 1er numéro vous conviendront. Si l'un d'entre vous désire rejoindre notre comité de rédaction, ce sera avec grand plaisir.

Plus globalement, notre volonté est d'impliquer le plus grand nombre d'entre vous au fonctionnement de la commune, d'écouter vos besoins et tenter d'y répondre au mieux.

Compte-tenu de l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid 19, je termine cet édito en comptant sur la vigilance, la rigueur dans l'application des règles de sécurité et le sens civique de chacun pour freiner la propagation de ce virus, en particulier dans l'intérêt des plus fragiles.

J'espère que la diffusion de notre 2ème bulletin semestriel se fera dans un climat plus serein et que les associations qui animent notre village tout au long de l'année auront enfin pu reprendre leurs activités culturelles, sociales et festives, pour le bonheur des petits et des plus grands.

En attendant, chères latronnes, chers latrons, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Mickaël MEVELLEC, maire de Laitre-sous-Amance

SOMMAIRE

Page 3 : L'équipe municipale
Fleurissement et Travaux de
Façade

Page 4 : Réunion publique
Rue des 3 Évêchés

Page 5 : COM'COM

Page 6 : Associations et Saint Nicolas
Défibrillateur

Page 7 : Groupe scolaire
11 Novembre

Page 8 : Economies
Catastrophe naturelle

Page 9 : Travaux
Informations diverses

Page 10: Déchets Urbains
Transports

Page 11: Etat civil

Page 12: Employés communaux
Mairie et Contacts

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



MICKAEL MEVELLEC
MAIRE
TOUTES COMMISSIONS



SOPHIE BONNEAU
PREMIÈRE ADJOINTE
FINANCE
COMMUNICATION
EMBELLEMENT



THOMAS LEJEUNE
DEUXIÈME ADJOINT
TRAVAUX URBANISME
SYNDICAT SCOLAIRE



VERONIQUE CROIX LEGAT
TROISIÈME ADJOINTE
COMMUNICATION
ACTION SOCIALE
EMBELLEMENT



PATRICK FIORLETTA
QUALITE DE VIE
ACTION SOCIALE
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE



CHRISTIAN PIEDALLU
COMMUNICATION
TRAVAUX URBANISME
EMBELLEMENT
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE



DENIS DEVENEY
TRAVAUX URBANISME
GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX
SYNDICAT OMNISPORT



RENE BATTISTIN
TRAVAUX URBANISME
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
CORRESPONDANT
DEFENSE



JEANNE-MARIE MANONVILLER
SOLIDARITE
SYNDICAT SCOLAIRE



DÉJÀ DEUX CAMPAGNES DE FLEURISSEMENT

Souhaitant redonner à notre commune l'aspect fleuri qui lui avait été reconnu en 1988 par le département et le Conseil Général, L'équipe municipale a effectué un tour du village et identifié les endroits et monuments pouvant être valorisés.

Différentes phases de plantations (arbres fleurs arbustes) ont été planifiées.

Suite à une 1ère étape en juin et malgré des incivilités et vols, une 2ème a été réalisée en octobre. A terme ce sera notre village dans son ensemble qui sera ainsi embelli.

Quelques habitants déjà sensibilisés à ce projet nous ont rejoint.

Espérant vous accueillir lors des prochains rdv. En embellissant vos jardins vous apporterez votre pierre aux prochains concours des villages fleuris.



UNE FAÇADE NEUVE AU CENTRE DU VILLAGE

La façade du local technique a été crépie en octobre.

En effet, le contrat de vente en 2016 des appartements du 1er étage impliquait la rénovation de la façade par la mairie dans les 2 années suivantes.

Après plusieurs relances, l'actuel propriétaire a dû se résoudre à une mise en demeure mettant la nouvelle municipalité face à l'urgence de respecter ses engagements avant fin 2020.

Le centre du village s'en trouve valorisé.



RÉUNION PUBLIQUE : ON VOUS ÉCOUTE

La 1^{ère} réunion publique de démocratie participative du 5 octobre a réuni une cinquantaine de participants dans 2 salles (afin de respecter la distanciation physique). L'ensemble de ces échanges constitue une solide base de travail qui va être prise en compte dans l'élaboration des projets. Votre avis sera demandé lors des différentes étapes.



LE DEVENIR DE L'ANCIENNE ECOLE :

Avec 76 % des voix, la rénovation pour en faire une maison pour tous arrive largement en tête. La faisabilité d'un tel projet en intégrant son impact financier va maintenant être étudiée.

LA CIRCULATION :

Les ¾ des personnes interrogées ne sont pas satisfaites de la situation actuelle. Ecluses dangereuses, vitesse excessive et insécurité des piétons dans le centre du village ainsi que les problèmes de stationnement sont les points noirs soulignés.



L'AMENAGEMENT DE LA PLACE COTY

Une volonté d'embellissement ressort, mais un compromis devra être trouvé entre espace de convivialité, stationnement et voie de circulation. La synthèse de cette réunion sera affichée en mairie et consultable sur le site internet de la mairie.

LA SÉCURITÉ RUE DES 3 ÉVÊCHÉS

La mise en place des pavés posés en 2010 pour faire ralentir la circulation s'est avérée peu efficace et source de nuisances sonores pour les riverains. Après plusieurs signalements en mairie puis dépôt d'une pétition, un contentieux judiciaire s'est engagé fin 2019.

Tel qu'annoncé aux riverains, la nouvelle équipe municipale s'est engagée à solutionner ce problème d'impact sonore. Des travaux de retrait des pavés aux 3 endroits problématiques ont donc été réalisés en septembre pour un montant de 4435€. L'ensemble des pavés sera réutilisé pour des projets d'embellissement du village. Désormais, une réflexion est en cours pour tenter de réduire la vitesse dans cette descente à plus de 10%.



DU COTE DE LA "COM COM"

la Communauté de communes Seille et Grand Couronné, c'est quoi ?

Née de la fusion de Seille-et-Mauchère et du Grand Couronné en janvier 2017, notre com'com compte aujourd'hui :

- 42 communes avec 18543 habitants (54 habitants/km²)
- 270 associations et 660 entreprises représentant 2781 emplois

La nouvelle équipe élabore actuellement un "projet de territoire" autour de 4 axes.

Axe 1 : Un territoire d'accueil

Axe 2 : Un territoire en transition écologique

Axe 3 : Un territoire d'emploi

Axe 4 : Un territoire qui respire

Celui-ci reposera sur la mobilisation des élus et citoyens du territoire pour construire une vision partagée de l'avenir, au moins jusqu'à 2030. Des réunions ont déjà eu lieu. Début 2021 des groupes projets verront le jour pour construire collectivement chaque thème de chacun des axes.

SEILLE
GRAND
COURONNÉ
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LE PLUI

Suite à la fusion des 2 "com'com" et en réponse aux demandes de l'Etat, un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été élaboré en 2011/2019, en remplacement des PLU communaux.

Le vote côté grand Couronné n'ayant pas été positif, une nouvelle procédure a dû être lancée en septembre 2020. La validation des enquêtes publiques par un vote intercommunautaire doit désormais avoir lieu début 2021, pour mise en œuvre avant l'été prochain (calendrier décalé à cause de la Covid 19).

Concernant Laitre-sous-Amance, cela coïncidera avec une modification significative de la zone ABF.

Contacter la comcom : 47 rue Saint Barthélémy 54280 Champenoux Tél. : 03 83 31 74 37 Mail : www.territoire-smgc.fr



En concertation avec la mairie, une convention a été signée en juillet afin de limiter les horaires des réparations bruyantes et maintenir de bonnes relations de voisinage, avec réunion d'évaluation mi-novembre .



Comme il était impératif que cet outil destiné à sauver des vies soit rapidement mis à disposition des habitants, il a été posé dès juin par un élu.



Des sessions de formations aux premiers secours et utilisation du défibrillateur ont été annulées suite au Covid. Des inscriptions vous seront proposées dès que cela sera possible.



L' ÉCOLE DU PAIN DE SUCRE FAIT SA RENTRÉE

L'école regroupant les communes d'Agincourt, Amance, Dommartin-Sous-Amance et Laître-Sous-Amance est située à Agincourt, chemin des Cossons, depuis septembre 2018.

Cette école est gérée par le SIS du Grand Couronné (Syndicat Intercommunal Scolaire) pour la logistique et le périscolaire et par la com'com pour la gestion du bâtiment scolaire.

Le regroupement des écoles de village en un lieu unique en 2018 a permis de proposer aux familles des prestations bien supérieures, d'optimiser les services mais aussi de faire baisser les frais de fonctionnement. L'ouverture de ce bel équipement a fait fortement progresser le nombre d'élèves fréquentant le regroupement scolaire de nos 4 villages. En effet, d'une moyenne de 94 enfants entre 2000 et 2018, l'école accueille désormais pas moins de 125 enfants, répartis en 5 classes (2 maternelles et 3 élémentaires) dont 28 lâtrons.

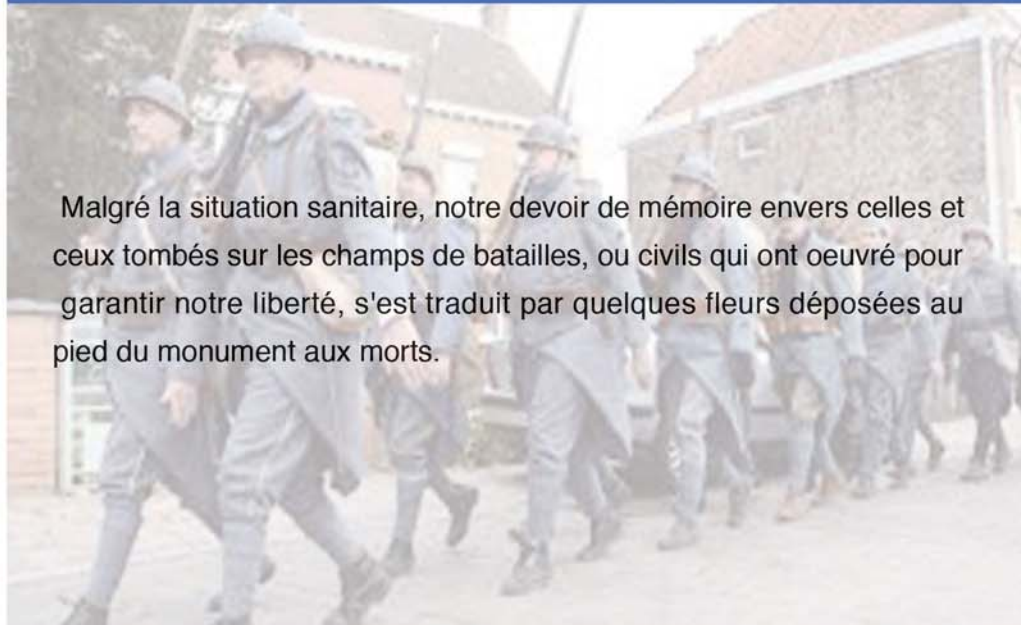
Horaires de l'école : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Horaires du périscolaire : 7h30 à 8h30 – 11h30 à 13h30 – 16h30 à 19h

Contact : 03 83 20 07 81 Mail : ce.0540147S@ac-nancy-metz.fr

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020

Malgré la situation sanitaire, notre devoir de mémoire envers celles et ceux tombés sur les champs de batailles, ou civils qui ont oeuvré pour garantir notre liberté, s'est traduit par quelques fleurs déposées au pied du monument aux morts.



CHEMIN DE DESSOUS DE LAÎTRE : UN TROU QUI A FAIT SON TEMPS



Un châton tombé courant 2018 dans un regard a été sauvé grâce à l'intervention des pompiers et d'une pelleteuse. Depuis le trou était malheureusement resté béant, créant un souci de sécurité pour les promeneurs. Les démarches réactivées auprès des assurances sont en cours, avec le passage d'un expert début décembre.



REGROUPEMENT DES COMPTEURS ÉLECTRIQUES : LA COMMUNE FAIT DES ÉCONOMIES



Prévu depuis près de 10 ans, le regroupement des 3 compteurs gérant l'éclairage public en un seul, notamment destiné à faire des économies d'abonnements, a enfin été réalisé en octobre. Ces travaux permettront dès 2021 des réductions sur le budget communal de fonctionnement.



La gestion courante de la commune c'est aussi revoir les contrats d'assurances, de la téléphonie, du copieur ... obsolètes et datés qui représentent des coûts de fonctionnement non négligeables. Des rendez vous multiples, des mises en concurrence nous permettent aujourd'hui d'être plus efficaces en économisant par exemple les 2/3 en abonnement téléphonique. La chasse au gaspillage continue et un point sera entrepris chaque année.

CATASTROPHE NATURELLE

La demande de classement au titre de catastrophe naturelle pour 2019, lié à la rétractation des sols pour cause de sécheresse, a été refusée par la Préfecture malgré le recours établi par la mairie en septembre 2020 pour soutenir les habitants sinistrés. Une nouvelle demande sera donc déposée début 2021 pour la période printemps/été 2020

Pour permettre ce classement et le voir aboutir, merci de déposer vos dossiers en mairie. Ils doivent être constitués d'un courrier avec vos coordonnées et le détail des problèmes rencontrés ainsi que quelques photos.





TRAVAUX



Au delà des nombreuses réflexions portant sur les sujets importants abordés durant la réunion publique du 5 octobre, des travaux courants sont programmés à savoir :

- Elagage des arbres Place Coty
- Taille des robiniers qui menacent la sécurité Rue Sophie de Bar
- Utilisation partielle des pavés rue Thierry de Bar au niveau du Belvédère en haut des escaliers du chemin du Buis.



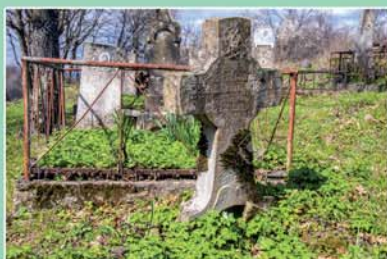
- Dépose minute mise aux normes et sécurisation devant la **MAM - Maison des Assistantes Maternelles** - Rue Sophie de Bar. (bitumage, marquage au sol).

NŒUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE (NRO)

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur tout le secteur, et prévue à Laître-sous-Amance en 2023, le répartiteur du secteur a été implanté en octobre rue des Hauts Jardins.



INFORMATION DIVERSES



Gestion du cimetière :

Nous actualisons l'identification des tombes et concessions à l'abandon, pour prévoir au besoin le relèvement des plus anciennes, afin de libérer des espaces.

Le protocole est en cours.

Si vous avez des informations sur les ayants droit des tombes identifiées par une pancarte, n'hésitez pas à en informer la mairie.



Recensement dès 16 ans, pourquoi ? :

Il est nécessaire de se faire recenser en mairie pour la convocation de la journée défense et citoyenneté.

L'attestation remise lors de cette journée est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours, et surtout pour passer son permis de conduire.



Le repas des aînés est annulé :

La COVID19 nous oblige à annuler ce moment de convivialité pourtant très prisé qui aurait dû se tenir début 2021. Nous aurons néanmoins, sous une autre forme, une attention particulière pour tous nos anciens.



DECHETS VERTS

Ils sont situés proches de la station d'épuration de l'Amezule dans le bas du village, direction Dommartin
Merci de ne déposer que des végétaux en respectant l'endroit.

De nombreuses incivilités ont été constatées ces derniers temps. Nous rappelons que ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.



Tout contrevenant est passible d'une amende de 35 euros (article R 632-1 du code pénal), et si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1500 euros (article R635-8 du code pénal).

TRI SELECTIF



Ces containers sont situés à la sortie de Laître vers Dommartin sous Amance.

Merci de respecter ces lieux en ne déposant aucune autre ordure ménagère ou encombrants et d'éteindre votre moteur lorsque vous stationnez.

Les encombrants sont à déposer à la déchetterie d'Essey les Nancy qui est la plus proche.



Une carte d'accès est à demander via le site Web de la Communauté de Commune à Champenoux.

TEDI BUS : Pour vos trajets inter village à la demande : 2 euros l'aller et 3 euros l'aller/ retour.
 Réservez la veille avant 16H au 03 83 85 51 29

Avec Tedi Bus, être mobile c'est facile !

TediBUS
 Seille et Grand Couronné

2€ Aller
 3€ Aller-Retour



Guide pratique



ETAT CIVIL

Ils sont nés :

Soline LAURENT le 11 avril
Mathias KADDA DELAYEN
le 14 juillet
Bienvenue à ces jeunes lâtros

Ils nous ont quittés :

Guy DURAIN le 18 avril
Clarisse GARZANDAT ép. MOZZI
le 25 mai
Chloé FEVE le 10 octobre
Philippe TISSIER le 27 novembre



Ils se sont mariés ou pacsés :

Lorraine LOUIS et Maxime RIOU , le 14 novembre.
Félicitations à eux.

LES EMPLOYES MUNICIPAUX

Prescyllia GILLET : secrétaire de mairie



Prescyllia Gillet nous a rejoint cet été.
Vous serez enchantés de son efficacité
et de son professionnalisme.
Elle participe à chaque conseil
municipal pour vous restituer
fidèlement les échanges entre élus.
Les comptes rendus sont disponibles
sur le site internet et affichés en mairie.

Maxime TRANCHANT : agent technique



Maxime Tranchant a été embauché
en 2019, il assure l'entretien du village
(tonte, nettoyage des rues, déneigement, ...)



MAIRIE

Pour contacter la Mairie

Adresse postale : 1 rue Sophie de Bar - 54770 Laître Sous Amance

Téléphone : 03 83 31 12 47

Adresse mail : laître-ss-amance.mairie@wanadoo.fr

*Ouverture au Public le mardi et le Jeudi de 16H30 À 18H30
et le samedi matin de 10H à 12H (présence des élu.es)*

Un cahier de doléances est à votre disposition en mairie.

RESTEZ INFORMES !

LES NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION DE NOTRE VILLAGE :



site internet de la mairie :

<http://mairielaitresousamance.fr>

Pour faciliter vos recherches d'informations sur les services communaux, démarches administratives, ...



Facebook

<https://www.facebook.com/laitresous.amance.3>

Pour les actualités sur les événements au fil de l'eau.



Panneau Pocket

Permet de recevoir sur votre smartphone des SMS d'alertes, d'urgences, d'informations importantes de la mairie. La réactivité en toute simplicité. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application, choisir la ou les communes qui vous intéressent. A vos téléphones!